

## Compte-rendu du Conseil d'Administration

**mercredi 7 novembre 2018**

Au nouveau local, 64 route nationale, Magnac Bourg

**Présents** : Anne Marie Jandaud, Eric-Olivier Lochard, Françoise Roussi, Ginette Pariselle, Jocelyne Vanbinneveld, Maïka Devireux, Patrick Lespagnol, Sarah Cainaud, Sylvain Cairola .

**Participants** : Mireille Kindt Bourgeois.

### **1. Désignation d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire de séance.**

Président : Patrick Lespagnol; secrétaire : Ginette Pariselle.

### **2 . Aménagement du local.**

Beaucoup de choses ont été déjà mises en place, nettoyées, peintes, artistiquement décorées.

- Discussion autour de l'aménagement du coin bar. La jolie planche découpée qui va servir de bar est jugée trop basse posée sur le meuble à tiroirs, à voir avec la commission aménagement ainsi que la disposition des éléments du "coin cuisine"

- "L'aquarium", espace vitré qui va servir au dépôt vente:

Les murs ont été repeints en blanc, le sol lessivé.

Les plaques du plafond vont être changées par le propriétaire ce weekend.

Le mur du fond va être aménagé en étagères par Olivier Roussi.

Le mur de gauche sera habillé de boîtes en bois de tailles diverses, réalisées par Marc Minois.

- Le coin distribution des produits (hangar)

Les panières à pain rondes données par le boulanger Franz, ne conviennent pas, celles de Rétif, sont très chères et très moches...on commencera donc avec les cartons déposés sur la grande table du local ancien

Pour les étagères à légumes il est nécessaire de trouver de petites ardoises sur les quelles les producteurs vont écrire le nom et le poids éventuel du produit de façon à ce que les adhérents puissent trouver leurs commandes eux-mêmes.

### **3. Florence de passage, bouscule un peu l'ordre du jour.**

Elle a un souci de disparition des listes de distribution surtout à Vicq, d'argent liquide, sans nom, dans la caisse.

Il est décidé:

- les listes de distribution seront déposées dans la valisette de Magnac, celles de Vicq apportées là par Sylvain. L'argent liquide devra être mis dans une enveloppe sur laquelle on écrira le nom du ou des payeurs ;

- le nom des permanents sera écrit sur la liste de distribution, soit par l'imprimeur de la liste soit par eux-mêmes ;
- une affichette retraçant les "10 commandements du permanent" sera apposée au mur ;
- un problème de 200€ "fantômes" est discuté...on décide qu'ils n'ont pas été versés !
- pour des raisons informatiques, le Crédit Coopératif a changé les n° de comptes, il faut refaire le dossier ;
- en ce qui concerne l'informatique, Florence signale que Wladimir a effectué des mises à jour du logiciel Ancolie.

Françoise et Sarah ont encore des soucis (trouver un fournisseur....) et auraient besoin de nouvelles fonctionnalités.

Les trésoriers et EOL se réuniront mi décembre pour lister tous les besoins et les transmettre à Florence.

#### **4. Bail**

Il va être rédigé par un notaire qui préconise un bail précaire dont l'avantage est d'être d'une durée d'1 an renouvelable 3 fois donc pas d'engagement immédiat pour 9 ans comme pour les baux commerciaux.

Le bail va être prêt la semaine prochaine, il faudrait une preuve d'assurance...Patrick s'en occupe.

Le montant du loyer s'élève à 420 €.

Le conseil d'administration donne délégation au président pour signer ce bail chez Maître Rodier à Magnac Bourg.

#### **5. Organisation des permanences.**

Les membres de la commission aménagements ont réfléchi à une autre organisation des permanences dans laquelle les adhérents seraient plus autonomes :

- les permanents préparent, avant la séance, des coupons récapitulant la commande de chaque adhérent en découpant une liste de distribution ;
- les producteurs ou les permanents posent devant chaque catégorie de produit une étiquette à la craie avec le nom et éventuellement le poids du produit ;
- chaque adhérent, sa liste en mains récupère ses produits et vient trouver un permanent qui coche une autre liste de distribution destinée à la facturation ;
- un tableau à la craie signalera les produits manquants et les soucis éventuels.

Discussions et controverses autour du fait de contrôler ou non les produits. Il est finalement décidé de faire un essai sans contrôle.

Il va être nécessaire de bien expliquer le nouveau fonctionnement des permanences aux adhérents...plus de permanents aux premières distributions. Jocelyne propose de faire un mail à tous avant la première permanence au nouveau local.

Mireille propose d'organiser les frigos pour s'y retrouver dans les fromages...! Clayettes par ordre alphabétique?

Quand les adhérents viennent en dehors des permanences, ils fonctionneront de la même manière mais laisseront leur coupon dûment coché dans la boîte à coupons!

#### **6. Inauguration.**

Manifestation simple entre adhérents. Elle aura lieu le samedi 17 novembre à partir de 18h.

- 18h accueil des invités, présentation des locaux, explications diverses sur le nouveau fonctionnement.
- Apéro avec musique (par les adhérents musiciens) offert par la Germaine.
- Repas commun tiré du panier.

Beaucoup de choses à préparer nécessité d'une réunion de la commission perspectives avant le 17 novembre 2018.

### **7. Le bar.**

Il sera ouvert à partir de la 1ère permanence mardi 20 novembre 2018.

Que pourra-t-on y consommer: de la bière, des jus de fruits, des nectars, du café, thé, tisanes. Un budget de 300€ est décidé pour un premier approvisionnement.

Les adhérents pourront se servir et mettre de l'argent dans une caisse à cet effet. Les prix seront affichés. La caisse sera vérifiée chaque fin de mois.

### **8. Le Dépôt vente.**

Des producteurs, contactés, ont accepté le principe du dépôt vente. On pourrait proposer pour le moment, du vin, des confitures et nectars, des légumes secs et des farines ( blé sarrasin, seigle), des condiments, des conserves de viande, des tisanes, du café, des jus de fruits.

Nature et Limousin, Solibio, pourtant fortement démarchés par Jocelyne ne sont pas prêts pour le moment.

Pourrait-on leur acheter un petit stock? Non, il s'agirait de commerce et l'assos n'est pas habilitée à cette pratique, sauf à payer TVA et tout le toutim...

Sarah propose de mettre une marge de 20% sur les produits vendus, après discussion il s'avère que chaque producteur a son principe de fonctionnement, il faudra sans doute décider au cas par cas. Les produits vendus seront un peu plus chers que ceux qui sont commandés par ancolie. Il s'agit de dépannage!

Une idée se fait jour: mettre au dépôt vente des produits fictifs (emballages vides) qui pourraient donner lieu à des commandes.

Comment utiliser le dépôt vente avec Ancolie? Il faudrait créer un adhérent "dépôt-vente"...à voir à l'usage. Comment le gérer? Le permanent de service notera le nom de l'article vendu, le prix, la date sur un cahier et mettra l'argent dans une caisse fermée à clé.

Anne Marie se laisse persuader de prendre en charge la gestion du dépôt vente: vérifier la caisse, régler les producteurs tous les mois. Sa présence ne sera pas nécessaire à chaque permanence.

### **9. Fréquence des commandes.**

Jocelyne, après une longue enquête auprès des coordinateurs a établi un tableau de fréquence des commandes, elle propose de l'afficher quelque part dans le local afin que chacun puisse le consulter et prévoir ses quantités et rythmes de commandes.

Sur quel support? Maïka a réfléchi à la mise en forme dudit tableau et présente une alternative: ou un support carton avec feuille papier scotchée, ou un élégant support plastique coloré...

La deuxième solution est retenue

### **10. Animations.**

Patrick évoque un autre rôle du panier qui lui tient à cœur: activités culturelles qui ont été prévues dans les objectifs de l'association.

Il propose 3 animations:

- Présentation débat autour du problème de la place de l'animal, le végétarisme...
- Réflexion sur les finances, l'argent, son rôle, le budget..
- Causerie autour de l'alimentation.

Sous quelle forme :  
en soirée

Un intervenant présente le sujet (15/20 mn) puis débat.

Une projection, film, documentaire, puis discussion

Une animation lors d'une permanence (Melilotus et Chantal Ballot ont déjà proposé)  
journées portes ouvertes chez des producteurs.

Il va falloir caler un calendrier, une fréquence...

Une idée: ouvrir le panier à des adhérents culturels, pas forcément consommateurs.

#### **11. Adhésions des nouveaux venus en novembre décembre.**

A partir du 1er novembre l'adhésion sera valable pour l'année suivante.

#### **12. Troisième trésorier.**

Morgane cesse ses fonctions au 1er janvier 2019, il faudrait un remplaçant.

Faire un appel? Bouche à oreille?

Jocelyne veut savoir quelle est la charge de travail. EOL lui propose de venir à une réunion.

Il trouve aussi que le fonctionnement d'Ancolie n'est pas adapté à la compta et génère trop de travail, il faut revoir les fonctionnalités.

#### **13. Vicq.**

Nécessité de faire le bilan des activités de Vicq en fin d'année.

#### **14. Informatique et liberté .**

Pas nécessaire: Le Panier de Germaine qui ne collecte que des données très générales et ne fait pas de commerce électronique n'est concerné qu'à la marge par ce nouveau « Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) ».

#### **15. Prochain CA.**

Il aura lieu le mercredi 20 décembre 2018 à 20h au local

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le CA se termine à 22 h 50.